



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-19564>

Département(s) de publication : **06, 83**

Annonce n° **24-19564**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** ESCOTA -SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 56204152500071

**Ville :** Mandelieu-la-Napoule

**Code postal :** 06210

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 06, 83

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://consultations-escota.omnikles.com>

**Identifiant interne de la consultation :** DMO-SF-24.009-6

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Direction de la Maîtrise d'ouvrage/Service Marchés et Contrats

**Adresse mail du contact :** Marches.escota@vinci-autoroutes.com

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Justifications à produire par les entreprises candidates, soit en tant qu'opérateur économique unique, soit en tant que membre d'un groupement : Sous-dossier A Pièce A1 : Une lettre de candidature mentionnant le nom, dénomination et adresse du candidat. En cas de groupement, lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants mentionnant les noms, dénomination et adresse de chaque cotraitant ainsi que les noms, prénoms et qualité des personnes habilitées à représenter chaque prestataire. La pièce A1 peut être remplacée par l'imprimé DC1 téléchargeable sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Sous-dossier B Pièce B1 : Certificats de qualifications professionnelles établis par des organismes indépendants ou preuve par tout moyen de la capacité technique : - FNTF 2542 : Autres ancrages ou équivalent, - FNTF 7274 : renforcement par surépaisseur de béton projeté par voie sèche ou équivalent. En l'absence de qualification(s), la preuve de la capacité technique et professionnelle du candidat peut être apportée notamment par un dossier de références portant sur des travaux de même nature à ceux demandés pour obtenir la ou les identification(s) professionnelle(s) ci-dessus. Dans ce cas, le dossier de références devra être soutenu par des attestations de bonne exécution du destinataire (certificats de capacité) ou à défaut par une déclaration de l'opérateur économique. Les candidats étrangers devront produire les qualifications dans leur langue d'origine. Ils devront les accompagner de leur traduction en français et d'une note justifiant de l'équivalence avec les qualifications françaises demandées. Pièce B2 : Présentation d'une liste de travaux exécutés, de même nature, sur infrastructures routières à fortes contraintes d'exploitation, au cours des cinq (5) dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution du destinataire (certificat de capacité) ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et le destinataire public ou privé et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. En cas de candidature en groupement d'opérateurs économiques, le mandataire devra indiquer parmi les travaux listés, ceux pour lesquels il a assuré la coordination. Les pièces B1 et B2 peuvent être remplacées par l'imprimé DC2 dûment rempli, téléchargeable sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 20/03/2024 à 16:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents du marché (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Autoroute A8 - PR 215 - Travaux de renforcement de 2 murs de soutènement par clouage

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45262620

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Confortement de 2 murs de soutènement en gabion par implantation de clous , réalisation de voile en béton projeté et de grillage ancré. Reconstitution de fond de vallon en dalle béton armé. Essais et contrôle : - 1 forfait d'essais de conformité - Environ 3 essais de traction - 1 forfait d'essai de compression sur coulis de scellement - 1 forfait d'essais d'écrasement sur béton Travaux : - Environ 358 ml de clous d'ancrages - Environ 280 ml de grillage - Environ 81 m<sup>2</sup> de voile en béton projeté - Environ 40 m<sup>2</sup> de bandes drainantes - Environ 80 m<sup>2</sup> de reprofilage de fond de vallon - Environ 80 m<sup>2</sup> de dalle BA

**Lieu principal d'exécution du marché :** Chemin des Vallières, 06104 Roquebrune Cap Martin

**Durée du marché (en mois) :** 3

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Il s'agit d'une procédure simplifiée de type ouvert. Le présent contrat est couvert par les exceptions prévues à l'article L122-16 du code de la voirie routière et ne relève pas des dispositions du code de la commande publique. Conditions de remise des plis : La procédure étant dématérialisée, le dépôt des plis est possible EXCLUSIVEMENT au travers de la plateforme de dématérialisation d'ESCOTA accessible depuis l'adresse suivante : <https://consultations-escota.omnikles.com>, et ce, avant la date et l'heure limites de réception fixée au présent avis. Toute question intervenant dans le cadre de cette procédure devra être posée par le biais de cette plateforme. Aucune réponse ne sera apportée en dehors de celle-ci. Les plis déposés devront respecter la hiérarchisation des pièces demandées au règlement de consultation. Le détail des modalités de présentation et de transmission des plis sont définies à l'article 4 du règlement de la consultation. En cas de difficulté, un service de support est mis à disposition des candidats, il est joignable soit par téléphone, au 0825001326 de 9h à 18h, sans interruption du lundi au vendredi, hors jours fériés, soit à l'adresse suivante : [support@safetender.com](mailto:support@safetender.com). Les candidats contacteront prioritairement le service support par courrier électronique à l'adresse susmentionnée à des fins de traçabilité (obtention d'un ticket) puis par téléphone dans un second temps. Forme juridique de l'attributaire: Le contrat sera attribué à un opérateur économique, ou à un groupement d'opérateurs économiques solidaires avec désignation d'un mandataire commun ou conjoints avec désignation d'un mandataire commun solidaire de chacun des membres du groupement pour leurs obligations contractuelles à l'égard du Maître d'Ouvrage pour l'exécution du contrat. En cas de groupement, le mandataire du groupement sera obligatoirement désigné. Il est précisé qu'un opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché et ne peut signer plus d'une offre. Pour éviter de fausser la concurrence, un cotraitant ne pourra pas être retenu dans plusieurs groupements. En outre, de manière générale, un opérateur économique ne pourra signer plus d'une offre. Si plusieurs entités sans personnalité juridique (agences, établissements secondaires ...) d'une même entreprise, se portent candidates à une même consultation, le Maître d'Ouvrage demandera à ces entités que ne soit maintenue que la candidature d'une seule d'entre elles, effectivement habilitée à engager l'entreprise. A défaut de désistement(s) volontaire(s) permettant d'atteindre ce résultat dans le délai imparti, le Maître d'Ouvrage procédera au rejet de la candidature de ces entités pour ce seul motif. Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Un exemplaire du dossier de consultation des entreprises (D.C.E.) est mis gratuitement à disposition des candidats, par le maître d'ouvrage, sur le site <https://consultations-escota.omnikles.com>. Les candidats devront s'identifier sur le site et notamment indiquer une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 16/02/2024